# Passeports et CNI. Durée de validité des pré-demandes de titres en ligne

## Revue - Etat Civil

### Source - JO

***La validité des pré-demandes de titres en ligne sera de 12 mois.***

Un arrêté du 7 août 2023 rallonge la durée de validité des pré-demandes de titres en ligne en faisant passer cette durée de 6 à 12 mois, afin de conserver plus longtemps aux usagers qui sollicitent un rendez-vous en mairie le bénéfice de leur démarche en ligne.

Il permet en outre aux usagers de choisir d'ajouter des pièces justificatives à leur pré-demande en ligne, afin de gagner du temps lors du dépôt de leur demande de carte nationale d'identité ou de passeport en mairie.